



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEUX-SÈVRES

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°79-2017-080

PUBLIÉ LE 15 JUIN 2017

Sommaire

Préfecture des Deux-Sèvres

79-2017-06-14-001 - Ordre du jour CDAC 27.06.2017 (1 page)

Page 3

Préfecture des Deux-Sèvres

79-2017-06-14-001

Ordre du jour CDAC 27.06.2017

ORDRE DU JOUR
de la réunion de la Commission Départementale
d'Aménagement Commercial

Mardi 27 juin 2017

La Commission Départementale d'Aménagement Commercial (C.D.A.C.) des Deux-Sèvres se réunira le mardi 27 juin 2017 à la préfecture.

L'ordre du jour est le suivant :

14H30 Dossier n° 017-107 à CHAMPDENIERS SAINT DENIS

Examen pour décision (pas de dépôt de permis de construire) de la demande d'extension de 41,5 m² de l'emprise au sol du drive SUPER U et de 406,5 m² de la surface de vente du magasin SUPER U, situé route de la Grange Lucas à Champdeniers Saint Denis, portant la surface de l'ensemble commercial de 2 598 m² à 3 004,5 m².

La demande est présentée par la SAS STAPELLA, agissant en tant que propriétaire-exploitant, représentée par M. CAPELLE Alain, gérant de la société au siège social situé 50 rue de la Grange Lucas 79 220 CHAMPDENIERS SAINT DENIS.